

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Août 1874.

Chronique générale.

A la reprise de la séance, levée par suite de l'incident Schœlcher, l'Assemblée a voté : Le projet de loi sur la conscription des chevaux et sur l'organisation du service général des remontes militaires ;

Le projet de loi modifiant l'organisation du conseil d'Etat ;

L'amendement du général Loysel affectant une somme de 10,000 fr. au cercle des officiers ;

Enfin le budget tout entier du ministère de la guerre.

Ensuite on a discuté le budget des cultes. Le ministre de l'intérieur, M. de Chabaud-Latour, qui est protestant, a proposé une augmentation de 25,000 fr. pour traitement de pasteurs protestants. Cette augmentation a été adoptée. Par où l'on voit que M. de Chabaud-Latour ne craint pas d'agir en protestant. Quand ses collègues se décideront-ils à suivre son exemple en agissant en catholiques ?

Le clergé catholique doit des remerciements à M. Marcel Barthe pour s'être fait l'écho de ses plaintes au sujet des retards qu'on a souvent mis à lui payer son modeste traitement.

A propos de certains articles du budget de l'instruction publique, MM. Ernoul et Jules Simon ont soulevé la question de l'augmentation du traitement des instituteurs ; mais cette question a été prorogée.

Si les républicains eussent été à leurs bancs, cette question n'eût pas été prorogée ; mais ces messieurs, qui ont tous déclamé contre les vacances, ont déjà pris la clef des champs.

L'incident soulevé dans la séance de samedi par M. Schœlcher n'aura probablement pas d'autre suite. Un instant l'on avait prêté à M. Jules Simon, qui s'est montré fort fiévreux en cette circonstance, l'idée de provoquer en duel M. Galloni d'Istria. Mais M. Jules Simon s'est rappelé qu'il était philosophe, et M. Galloni d'Istria veut avoir pitié de l'homme du Devoir.

Le bruit avait couru que plusieurs députés de l'extrême gauche, entre autres M. Ordinaire, étaient décidés à ne pas se représenter devant leurs électeurs aux prochaines élections générales.

Les journaux radicaux démentent cette nouvelle et déclarent qu'elle est de pure invention.

La Presse croit savoir que l'on prépare au ministère des affaires étrangères une note importante et péremptoire destinée à mettre fin aux accusations absurdes lancées par certains journaux étrangers contre le gouvernement français et qui le représentent comme le complice de don Carlos en Espagne.

D'autre part, on lit dans le *Moniteur* :

« Le bruit court que la reine Marguerite, qui avait été autorisée à séjourner dans les environs de Pau avec ses enfants, aurait été

invitée récemment à s'éloigner de cette résidence et à en choisir une autre sur le territoire français, afin de ne pas fournir plus longtemps, par sa présence à proximité de la frontière espagnole, un prétexte aux récriminations de la presse de Madrid contre les prétendues complaisances du gouvernement du maréchal de Mac-Mahon à l'égard des carlistes. »

M. Decazes étant ministre des affaires étrangères, la note du *Moniteur* est peut-être exacte. M. Decazes, en effet, nous a prouvé qu'il fait bon marché des intérêts et de la dignité de la France. Il est vrai qu'en retour M. Decazes obtient les éloges sans réserves des radicaux.

On n'a que des nouvelles incertaines du double vote qui doit avoir lieu prochainement dans le Calvados et dans Seine-et-Oise pour l'élection d'un député.

Dans les régions ministérielles, on paraît compter d'avance sur la double élection de M. Le Provost de Launay et de M. le duc de Padoue.

Dans le Calvados, on avait annoncé la candidature républicaine de M. Foucher de Careil. Mais une lettre de ce pseudo-candidat nous le montre désirant une candidature républicaine sans poser la sienne.

Dans ces conditions, le candidat légitimiste, M. de Fontelle, a des chances très-sérieuses de succès.

Le congrès de Bruxelles est décidément un *fiasco*. La Russie, sur la représentation des autres puissances, a dû retirer la partie essentielle de son programme. On remarque aussi que les délégués espagnols, qui avaient cherché à s'introduire par une porte dérobée, n'ont été admis, assez tard, qu'après avoir accepté la qualité d'intrus. On leur a fait savoir qu'ils étaient tolérés, mais que leur présence n'impliquait aucunement la reconnaissance du gouvernement dont ils se disent les envoyés.

L'Union donne l'extrait suivant d'une lettre de son correspondant de la frontière allemande :

« Je vous l'ai dit souvent, ce que veut surtout la Prusse, c'est se ménager le *casus belli* dont elle a besoin.

« Elle voit dans la situation qu'elle va prendre en Espagne une réserve utile et un auxiliaire indispensable, au cas où les complications de sa politique intérieure ou l'épuisement de sa caisse la condamneraient à chercher à l'étranger un dérivatif et de l'argent.

« L'état de l'Europe, tel qu'il se dessine ouvertement maintenant, était facile à prévoir ; tout l'indiquait et il a été annoncé sur tous les tons.

« On n'a rien voulu voir et encore moins entendre.

« On a condamné dans le temps l'aveuglement des pauvres hommes d'Etat de l'Empire, et, avec raison, on leur a reproché la guerre de 1870 et ses malheureux résultats.

« Mais que dire aujourd'hui de ceux qui ont, ostensiblement ou non, géré nos affaires, qui ont concouru directement ou indirectement à nous faire vivre sous des régimes bâtards, et qui ont sacrifié notre présent et notre avenir à une pensée de sot orgueil, si ce n'est de crétinisme d'esprit ?

« Nous sommes à la veille d'être dans une situation bien autrement dangereuse que celle que nous avions en 1870 ; le veut-on voir enfin ? Et qui nous sortira de là ? Est-ce le septennat ? Qui donc ose le prétendre ? »

La police, dit le *Gaulois*, vient d'être mise, à la suite d'une dénonciation, sur les traces de l'individu qui aurait fourni le pétrole à la Commune pour incendier nos monuments. Une pièce retrouvée dans les papiers du ministre de la justice et adressée à J.-B. Clément, le membre de la Commune, donne à ce sujet tous les éclaircissements nécessaires. Cette pièce indiquerait les bâtiments et les maisons à incendier, ainsi que celles à perquisitionner.

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

La *Semaine de Bayonne*, qui est en passe de donner des informations très-sûres sur les affaires d'Espagne, se moque agréablement des journaux allemands et espagnols qui s'en prennent au gouvernement français de l'entrée des armes étrangères dans le royaume carliste. C'est précisément le seul gouvernement qui ait reconnu Serrano, c'est la république des Etats-Unis qui est la vraie coupable dans l'affaire du débarquement des canons en Biscaye. Ce fait curieux ressort des détails circonstanciés qui sont fournis à la *Semaine de Bayonne* par la lettre suivante :

« Zarauz, 24 juillet 1874.

« Monsieur le directeur,

« J'ai lu dans plusieurs journaux français des détails sur les circonstances qui ont accompagné le débarquement dernièrement opéré sur nos côtes de 27 pièces de canon destinées à l'artillerie carliste, et je dois vous dire que tous ces récits sont de la plus pure fantaisie.

« D'un autre côté, les journaux libéraux d'Espagne continuent à soutenir énergiquement que ce débarquement n'a pas eu lieu ; et, comme aujourd'hui que l'affaire est faite, il n'y a plus aucun avantage à cacher la vérité, je vais vous faire connaître toutes les circonstances de cet heureux débarquement, dans l'espoir que ce récit ne sera pas sans intérêt pour vos nombreux lecteurs.

« Jusqu'à présent, tous les essais tentés pour débarquer de l'artillerie sur nos côtes avaient échoué, et nous ne savions plus à quel saint nous vouer, lorsque le capitaine Thomas Jefferson, de la marine américaine, offrit un bateau à vapeur, si l'on en avait besoin, pour transport d'armes.

« D'abord ses offres furent mal accueillies, attendu que déjà on avait eu souvent à se plaindre de tous ces faiseurs d'offres, qui, lorsqu'on les mettait au pied du mur, ou ne pouvaient plus les réaliser, ou possèdent alors des conditions impossibles ; mais le capitaine Jefferson revint à la charge avec tant d'insistance, que l'on consentit à l'écouter ; et comme il proposait de garantir la valeur des objets dont on lui confierait le transport, cela donna en lui la plus entière confiance.

« Après plusieurs entrevues, il fut décidé que le capitaine Jefferson déposerait dans une maison de banque de Bayonne, avant son départ, une somme de cent mille dollars,

représentant approximativement la valeur des pièces d'artillerie, caissons, munitions, etc., dont il se chargeait d'opérer le transport, à ses risques et périls, et moyennant le prix de dix mille dollars, de Boston à l'un des ports de la côte cantabrique.

« Les choses étant ainsi réglées, le capitaine Jefferson s'embarqua pour son pays à Brest avec quatre pilotes de Biscaye et un agent carliste. Le dixième jour ils débarquaient à New-York.

« Là, l'agent carliste trouva un correspondant qui depuis bien longtemps était dépositaire des quatre batteries d'artillerie complètes, avec leurs caissons, munitions, etc., que le général Maestre avait commandées à la célèbre maison J.-G. et compagnie à la fin de l'année dernière.

« Ce correspondant informa l'agent carliste que la même maison venait de terminer trois pièces d'un modèle et d'un système entièrement nouveaux : pièces de montagne de 4 se chargeant par la culasse, en acier comprimé, ne pesant que 460 livres, et lançant un obus de 4 livres à 6 kilomètres. L'agent carliste, après avoir reconnu l'exactitude du fait, n'hésita pas à acquiescer ces trois pièces pour son gouvernement. Pendant ce temps, le capitaine Jefferson mettait la dernière main aux préparatifs de son navire le *London*.

« Après avoir embarqué les vivres et recharges nécessaires, il fit ample provision de combustible, fit choix d'un équipage nombreux et éprouvé, et télégraphia à New-York à l'agent carliste qu'il serait prêt à embarquer les canons à Boston le 4 juin.

« L'agent carliste ayant alors loué un *tug boat*, y embarqua les 27 canons avec 250 caisses de munitions, et prit lui-même passage sur le *tug boat*, qui arrivait le 15 juin au point du jour à Boston.

« On se disposait à opérer le transbordement lorsqu'un ordre de la secrétairerie d'Etat de Washington vint l'empêcher : le cabinet de la Maison-Blanche faisait savoir au capitaine Jefferson que, les Etats-Unis ayant reconnu le gouvernement républicain espagnol, il ne pouvait permettre que l'on chargeât dans un port de l'Union des armes destinées aux ennemis de ce même gouvernement.

« On croyait tout perdu de nouveau, et déjà l'agent carliste était au moment de remettre l'artillerie en magasin, lorsque le capitaine Jefferson eut une idée lumineuse : il prit le chemin de fer, arriva à Washington, et par le moyen de son beau-frère Lewis, qui était employé à la secrétairerie de la marine, il obtint que la destination de son bateau le *London* serait changée : au lieu de l'expédier pour l'Espagne, il lui donna la destination du Japon.

« Dès lors la surveillance cessa. Le 24 juin, jour de Saint-Jean-Baptiste, le *London* appareillait ostensiblement pour le Japon ; mais à la tombée de la nuit, il revenait sur ses pas, et venait mouiller un ancre à l'abri du cap Farewell, à six miles N.-E. de Boston.

« Le capitaine du *tug boat*, gagné par l'offre d'une gratification de 1,000 dollars, faisait chauffer son bateau et le conduisait au même point. Là, pendant une nuit splendide éclairée par la pleine lune, le transbordement commença : les canons furent d'abord placés à bord du *London* ; puis les caissons, les caisses de munitions, etc. ; et, enfin, le 27 juin, à huit heures du soir, le *tug boat* ayant remis tout ce qu'il avait à bord du *London*, s'éloigna en reprenant le chemin de New-York, tandis que le *London*, poussant ses

feux, disparut rapidement dans la direction de l'ouest.

» Ce beau vapeur, doué d'une puissante machine et d'une marche extraordinaire, flait jusqu'à seize nœuds.

» La traversée ne fut marquée par aucun incident sérieux. Le 5 juillet dans la matinée nous reconnaissons l'embouchure de la Gironde : l'agent carliste, après être parfaitement convenu de tout avec le capitaine Jefferson, quitta le navire, et, ayant été recueilli par une barque de pilote, fut débarqué à Arcachon dans la même matinée; le soir il était à Bayonne, d'où il partait immédiatement et se dirigeait sur le port de Bermeo, à 7 kilomètres de Bilbao, point désigné pour le débarquement.

» Là, en effet, on avait réuni 4 bataillons carlistes pour protéger les opérations; en outre, une centaine de lanchas inutilisées pour la pêche, puisque les croiseurs républicains les saisissent, attendaient avec leurs équipages vaillants et déterminés prêts à se transporter au point qui leur serait indiqué.

» Depuis deux jours le télégraphe de Bilbao avait signalé au gouverneur de Madrid que les États-Unis venaient d'envoyer un croiseur sur les côtes, afin d'empêcher tout navire américain d'opérer des débarquements d'armes pour les carlistes.

» Serrano s'empressa d'écrire une belle lettre au ministre du Pavillon étoilé à Madrid pour le remercier de cette preuve de courtoisie et d'amitié de la République sœur. Le ministre des États-Unis, n'y comprenant rien, et n'ayant reçu aucun avis de l'arrivée de ce nouveau croiseur, télégraphia à Washington le 8 juillet. La réponse lui arrivait le 9, et disait en substance que les États-Unis n'avaient envoyé aucun nouveau croiseur sur les côtes d'Espagne.

» Le ministre, tout ému, s'empressa de communiquer cette réponse à Serrano, qui à son tour télégraphia à la flotte du golfe de Biscaye de surveiller ce navire suspect. Mais il était trop tard : le prétendu croiseur américain, qui n'était autre que le *London*, avait pu entrer le 8 au soir dans le port de Bermeo.

» Les mesures nécessaires avaient été si bien prises, et les opérations furent poussées avec une si prodigieuse activité, que dès le 9, à cinq heures du matin, tout son déchargement était opéré et que le *London* ressortait tranquillement du port de Bermeo, sans avoir été même aperçu par la flotte espagnole et tout spécialement par la goëlette *Consuelo* qui était tout près de là.

» Le capitaine Jefferson avait, en effet, si bien déguisé son navire, mettant en batterie 18 des pièces qu'il transportait, faisant manœuvrer son nombreux équipage avec la discipline et l'ensemble d'un véritable *man of war*, que tout le monde y avait été trompé, et que le pacifique *London* avait été pris pour un aviso de la marine américaine. Il faut dire que sa marche prodigieuse et ses deux hautes cheminées complétaient l'illusion.

» Je vous livre ces détails à présent qu'il n'y a plus aucun intérêt à les faire, vous autorisant à faire de ma lettre ce que vous jugerez convenable.

» Je suis, monsieur, votre bien dévoué serviteur et ami.

» Q. B. S. M. JUAN MARIA DE A. »

M. le prince de Bismark n'aurait-il pas lieu de se plaindre à la Maison-Blanche, et au besoin de faire surveiller par la jeune marine de l'empire d'Allemagne les côtes et les ports des États-Unis ?

Nouvelles militaires.

Il est à peu près certain aujourd'hui que le vote de la loi sur les cadres sera ajourné à la rentrée de l'Assemblée nationale. Nous n'avons pas besoin de dire quel profond découragement jette ce nouveau retard dans l'armée.

Depuis trois ans qu'elle attend cette loi des cadres, l'armée n'a fait entendre, même dans les conversations particulières et les réunions intimes, ni une plainte, ni un mot de découragement : ce nouveau rejet de la loi, rejet qui ressemble à un renvoi aux calendes grecques, amène dès aujourd'hui les premières paroles amères ; certes, nous les comprenons.

Il est probable qu'on va établir un camp aux environs de Fontainebleau.

On paraît avoir renoncé, au ministère de la guerre, à envoyer à Saint-Cyr les trois cents sous-officiers d'infanterie et de cavalerie dont nous avons parlé, et qui devaient d'abord y suivre des cours pendant les mois de septembre, d'octobre et de novembre. La mesure était évidemment excellente, mais des impossibilités matérielles semblent avoir obligé le ministre à la renvoyer à l'année prochaine.

On parlait ces jours-ci de grandes manœuvres qui devaient avoir lieu en Algérie dans le *Tell*, sous le commandement du général Chanzy.

L'état-major russe prépare en ce moment de grandes expériences sur le service de la poste par pigeons. Ces expériences auront lieu au camp de Moscou pendant les grandes manœuvres d'automne.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier soir, vers 7 heures, un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit sur l'hippodrome des courses de Saumur.

M. de Nexon, lieutenant de manège, montant un cheval difficile, parcourait la piste à l'allure la plus rapide. Près du fossé qui longe la prairie, et que borde une plantation de peupliers, l'animal se déroba et vint se heurter contre l'un des arbres. Le choc a été si violent que le cheval est tombé foudroyé; M. de Nexon fut lancé en l'air et précipité sur le sol, où il est resté sans connaissance assez longtemps.

Ses camarades sont allés chercher du secours à l'hôpital. M. le docteur Trudeau, médecin principal de l'École de cavalerie, s'est transporté sur l'hippodrome, et a été assez heureux de constater que M. de Nexon n'avait que le pouce démis et une blessure à la tête, laquelle n'avait rien d'inquiétant.

Du reste, l'état de M. de Nexon, ce matin, est très-satisfaisant.

Quant au cheval, dans sa chute, il s'est complètement brisé la jambe droite de devant.

Un nouvel accident a mis en émoi, ce matin, le quartier du Puits-Neuf. M^{lle} Caroline Poirier, âgée de 60 ans, qui habite le second étage de la maison n° 49, est tombée par sa fenêtre dans la rue.

Relevée sans connaissance, elle avait une cuisse et un bras cassés, et elle perdait beaucoup de sang par la bouche. M. le docteur Renou lui a donné ses soins; mais elle a succombé deux heures après sa chute.

On ignore comment cet accident a pu arriver, M^{lle} Poirier habitant seule son appartement. Elle sortait d'uil, et on suppose que, sous le coup d'une indisposition, elle s'est mise à sa fenêtre et qu'elle a perdu l'équilibre.

Dimanche dernier, le nommé Jean Guittière, âgé de 73 ans, demeurant à Montreuil-Bellay, a été trouvé pendu dans une chambre dépendant de son habitation et servant de pressoir.

Ce vieillard, qui ne jouissait pas de toutes ses facultés, avait déjà essayé de se suicider, il y a cinq mois, en buvant une grande quantité d'absinthe et d'eau-de-vie.

L'accident du Clain à Poitiers.

Un déplorable accident est arrivé dimanche soir sur le Clain, près du pont du Tunnel. Plusieurs artilleurs, maréchaux des logis et brigadiers, au nombre de huit, avaient organisé une partie de plaisir aux Trois-Îlots, où ils étaient allés passer la soirée. Ils s'étaient rendus au but de leur excursion, montés sur deux canots, quatre dans chaque bateau. De ces huit jeunes gens partis pleins de vie et de gaieté, trois seulement devaient revenir !... Un peu avant dix heures, heure à laquelle ils devaient rentrer au quartier, l'un d'eux, un brigadier, craignant d'être en retard, laissa ses compagnons et partit seul dans un canot. Quelques instants après, les autres, voulant partir à leur tour, montèrent tous les sept dans le canot qui restait.

L'heure de rentrer approchant, ils se mirent à ramer avec vigueur : le canot glissait rapidement sur le Clain, et, malgré

l'obscurité, ils avançaient rapidement, quand soudain le canot, lancé avec vitesse, vint heurter un piquet qui se trouvait à cet endroit de la rivière. Ce choc brusque et imprévu donna un tel coup au bateau, que celui-ci fut repoussé violemment et renversé, précipitant dans les eaux sombres du Clain les sept hommes qui le montaient. Deux seulement parvinrent à gagner la rive; quant aux cinq autres, on ne devait plus retirer que cinq cadavres. L'endroit où est arrivé cet accident, en face la brasserie de Blossac, est peut-être celui où le Clain a le plus de profondeur en ce moment, malgré les basses eaux.

Dès la première nouvelle de cet affreux événement, M. Delmas, préfet de la Vienne, accompagné de son chef de cabinet, M. de Sorbier de Pognadorès, s'est rendu sur le lieu de l'accident, où toute la nuit il n'a cessé de surveiller les sondages. Ce n'est qu'à la première lueur du jour qu'on a pu retrouver les corps des cinq artilleurs, et c'était un spectacle navrant que de voir ces cinq cadavres amenés sur la berge à mesure qu'ils étaient retrouvés, et étendus les uns auprès des autres. L'un de ces malheureux avait pu se débarrasser de sa tunique, et un autre de son sabre; mais on comprend combien il devait leur être difficile d'essayer de se sauver, embarrassés qu'ils étaient par leur uniforme et leur fourniment.

Voici les noms des cinq victimes :
Guillaumont, maréchal des logis.
Duchaussoix, maréchal des logis.
Félène, maréchal des logis fourrier.
Hébert, brigadier.
Perché, brigadier.

Ces cinq hommes étaient de la classe 1874, et appartenaient au 33^e régiment d'artillerie.

Les deux qui ont pu être sauvés sont également maréchaux des logis; l'un d'eux s'était accroché au bateau renversé, et c'est dans cette position qu'il a pu attendre du secours. On nous dit qu'un propriétaire qui demeure près du Clain, M. L..., entendait les cris de détresse qui avaient succédé tout à coup aux joyeux éclats de rire, s'empressa d'accourir; mais il était malheureusement trop tard.

On nous signale aussi le dévouement de MM. Moine, Chapoton et Taffet, qui ont ramené sur le rivage les corps des noyés. M. Taffet, du reste, n'en est pas à son premier sauvetage, comme l'attestent les nombreuses médailles et la croix qu'il a bien méritées. (Journal de la Vienne.)

LES ÉLECTIONS POUR LES CONSEILS GÉNÉRAUX.

On sait que, d'après la loi qui vient d'être votée, les élections pour le renouvellement triennal des Conseils généraux auront lieu le 4 octobre prochain.

La question électorale pour nos assemblées départementales est donc posée dès aujourd'hui, et nous pensons qu'il importe de placer sous les yeux de nos lecteurs le tableau des cantons dont les conseillers vont être soumis à l'élection.

Le département de Maine-et-Loire renferme 34 cantons et le renouvellement se faisant par moitié, il y a donc 17 cantons où le scrutin s'ouvrira le 4 octobre. En voici la liste :

ARRONDISSEMENT D'ANGERS. — 5 ÉLECTIONS.

Angers (nord-est),	Maille.
Angers (nord-ouest),	Parage-Farran, décédé.
Thouarès,	Th. de Soland.
Briollay,	D. Richou.
Le Louroux-Béconnais,	Joseph de Mieulle.

ARRONDISSEMENT DE SAUMUR. — 3 ÉLECTIONS.

Saumur (nord-est),	Brus.
Montreuil-Bellay,	Gigot.
Vihiers,	Hiron.

ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ. — 3 ÉLECTIONS.

Beaufort,	Mamert-Coullion.
Longué,	Monden-Gennevraye.
Seiches,	Gaillard.

ARRONDISSEMENT DE CHOLET. — 4 ÉLECTIONS.

Beaupréau,	Le comte de Civrac.
Chemillé,	Le comte de Maille.
Montfaucon,	Paul Mayaud.
Champocéaux,	Le v ^e de la Bourdonnaye.

ARRONDISSEMENT DE SEGRÉ. — 2 ÉLECTIONS.

Châteauneuf-s.-Sarthe,	Le Chat de Tessecourt.
Le Lion-d'Angers,	De Terves.

CONCOURS AGRICOLE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Saumur vient d'entrer dans une voie nou-

velle. Après avoir, par ses soins et sa persévérance, amené dans notre pays le travail du labour à un haut degré de perfectionnement, le Comice veut se rendre encore plus utile aux agriculteurs, et parer aux inconvénients du manque de bras par l'introduction des machines dans le travail de la moisson. Déjà une première épreuve avait été tentée pour le fauchage des prairies : le résultat avait été très-satisfaisant. Mais le Comice ne pouvait s'arrêter là; il fallait démontrer aux populations agricoles que la faucille, pour la récolte des blés, pouvait être remplacée avantageusement.

Dans ce but, la commission a fait l'acquisition d'une des machines les plus estimées et a appelé les intéressés à l'expérience publique qui a été faite le dimanche 19 juillet, à Vihiers, de 7 heures à 10 heures du matin, sur deux pièces de terre ensemencées en froment. L'une était disposée en planches, l'autre en gros sillons de Vendée.

Cette expérience avait attiré une quantité considérable de curieux et d'appréciateurs compétents. Il résulte de cet essai, tel est du moins le sentiment qui était répété dans tout le public, que si les terres étaient préparées en planches à peu près plates de la largeur de la scie et bien roulées, la machine ferait un ouvrage bien supérieur à celui de la faucille. Le blé n'est nullement égrené ni brisé, comme on aurait pu le craindre; la javelle est bien préparée et jetée de côté pour être réunie et liée en gerbes.

Les agriculteurs ont pu constater les bénéfices réalisés par les moissonneuses sur la main d'œuvre, puisque un bon faucheur ne peut abattre plus de 50 ares de céréales par jour, tandis que la moissonneuse peut faucher 4 hectares en moyenne par jour.

Du reste, cette première épreuve semble avoir triomphé de suite des vieux usages et des vieux préjugés; il paraît certain aujourd'hui que les faucheuses et les moissonneuses sont appelées à supplanter dans un court laps de temps l'usage trente fois séculaire de la faux et de la faucille, comme la batteuse a supplanté le fléau et le rouleau. Déjà MM. Pineau et Goubault, des Cerqueux, se sont rendus acquéreurs de machines moissonneuses et les tiennent à la disposition des agriculteurs. MM. Edmond de la Selle, de Beaupréau, Banchezeau, Maujin, Louis, propriétaires et agriculteurs du canton de Vihiers, Lecointre, de Brigné (canton de Doué), et M. Du Bault, président du Comice, ont coupé leurs blés avec la moissonneuse, et l'on peut recueillir auprès d'eux tous les renseignements désirables.

Nous croyons être agréable aux intéressés en leur donnant l'article suivant, de la *Gazette des campagnes*, sur les conséquences financières de l'emploi des faucheuses-moissonneuses :

« La faux, dit cette feuille agricole, sera toujours nécessaire pour couper le pourtour des champs et des prés afin d'offrir une piste aux machines. Or, plus les champs sont petits, plus la part de la faux sera grande dans ce travail préparatoire.

» Quant au travail des machines comparé au travail manuel, on peut s'en rendre compte en supputant le travail que fait une machine comparé au travail que font les faucheurs ou les faucilleuses.

» Une machine coupant 4 hectares par jour, avec trois chevaux, qui se relayent en trois attelées, on peut établir ainsi les frais de son travail :

» Trois chevaux à 3 francs, 9 francs; un conducteur, 3 francs. Total : 12 francs; 4 engrabeurs à 3 francs, 12 francs. Total : 24 francs pour le moissonnage de 4 hectares, soit 6 francs par hectare, — dépense brute, bien entendu, puisqu'il faut y ajouter l'intérêt et l'usure de la machine.

» Or, aujourd'hui, le moissonnage à la main ne coûte nulle part au-dessous de 25 francs l'hectare, et nous l'avons vu payer l'an dernier jusqu'à 45 francs.

» On voit quelle marge il y a en faveur du travail mécanique, et combien les cultivateurs et les entrepreneurs de moissons ont intérêt à se familiariser avec l'emploi des moissonneuses.

» L'usage des faucheuses a pour conséquence d'obliger les cultivateurs à entretenir leurs prairies dans un bon état de nivellement. Ils doivent n'y laisser ni les taupinières, ni les amas de crottes sur lesquels poussent des touffes d'herbe dure et épaisse, qui forment bientôt des monticules où la scie des faucheuses vient s'achopper ou s'enliser, à moins que le conducteur ne relève cette scie, ce qui a pour résultat de couper l'herbe moins court.

« Ce système exige aussi qu'on enlève les pierres qui se trouvent en excès dans certaines prairies. Mais c'est la besogne de la herse et du rateau ; besogne qui est bien payée par l'amélioration de la prairie. D'ailleurs, le fauchage à la main est aussi défécieux que le fauchage mécanique dans les prés à sol inégal et pierreux. »

CONCOURS D'ANIMAUX DOMESTIQUES.

Vers 10 heures du matin, les propriétaires, agriculteurs et fermiers de l'arrondissement de Saumur se dirigeaient sur la place du Marché, à Vihiers, parfaitement disposée par les soins de la municipalité de l'endroit, pour présenter au concours les animaux de leur écurie et étable. La race chevaline était très-nombreuse; le canton de Vihiers, particulièrement, offrait des sujets très-remarquables, en raison des avantages offerts par le gouvernement à ce canton par son dépôt d'étalons.

La race bovine, moins nombreuse, était bien représentée par de bons taureaux reproducteurs, des vaches laitières et des génisses dans de bonnes conditions.

Les races porcine et ovine n'offraient chacune que deux sujets mâles et femelles de races anglaises, le canton de Vihiers donnant la préférence aux races chevaline et bovine. A midi, les membres des jurys nommés sont entrés en fonctions et ont procédé à l'examen des animaux exposés.

Les primes ont été très-disputées par la race chevaline.

A deux heures, M. le Préfet de Maine-et-Loire, assisté de MM. Du Baut, président du Comice, Rocher, vice-président, en présence des membres du Comice, des membres de la municipalité de Vihiers et d'un public nombreux, a présidé à la distribution des primes, sous la tente élevée aux frais de M. Fillon, entrepreneur à Vihiers.

Avant de prononcer le nom des lauréats, la musique de Vihiers, sous la direction de M. Lucien Piau, chef de musique, a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire; puis les primes ont été décernées dans l'ordre suivant :

ESPECE CHEVALINE.

Primes aux juments poulinières suivies d'un poulain.

- 1^{re} Prime, Manceau, Pierre, de Saint-Hilaire-du-Bois.
- 2^e — Richard, Louis, de Montilliers.
- 3^e — Maujain, Louis, de Montilliers.
- 4^e — Guilbault, du Voide.
- 5^e — Grolleau, de St-Hilaire-du-Bois.

Aux poulains et pouliches d'un an.

- 1^{re} Prime, Pillet, de Cléré.
- 2^e — Brémont, de Somloire.
- 3^e — Rousseau, de Concourson.
- 4^e — Rigauveau, des Cerqueux.
- 5^e — Buffard, de Cléré.

Aux poulains et pouliches de deux ans.

- 1^{re} Prime, Guilbault, de St-Hilaire-du-Bois.
- 2^e — Bonnet, Pierre, du Voide.
- 3^e — Tijou, Louis, de Somloire.
- 4^e — Guibert, Jean, de Montilliers.
- 5^e — Poupin, Louis, de Coron.

ESPECE BOVINE.

Taureaux reproducteurs.

- 1^{re} Prime, race durham pure, à Richard, Louis, de Montilliers.
- 1^{re} Prime, race croisée, à Vinçonneau, Pierre, de Saint-Georges-Châtelais.
- 2^e — Bourjeau, Henri, de Montilliers.
- 3^e — Bienvenu, propriétaire à Vihiers.
- 4^e — Frouin, Isidore, de Martigné.

Aux vaches laitières de 3 ans et au-dessus.

- 1^{re} Prime, Davy, Pierre, de Montilliers.
- 2^e — Guilbault, André, de Saint-Paul-du-Bois.
- 3^e — Hubert, de Vihiers.
- 4^e — Barillet, Alexandre, de Vihiers.

Aux génisses de toutes races, âgées de 18 mois au moins et n'ayant pas encore eu de veau.

- 1^{re} Prime, Davy, Pierre, de Montilliers.
- 2^e — Chalouineau, Jean, de Saint-Georges-Châtelais.
- 3^e — Jamin, Mathurin, du Voide.
- 4^e — Martin, René, de Montilliers.

ESPECE PORCINE.

Aux verrats de toutes races, âgés de 18 mois au moins.

- Prime unique, pour un verrot de race anglaise, à M. le baron de Fontenay, des Verchers.

Aux truies de toutes races, âgées de 6 mois au moins.

Prime unique, pour une truie de race anglaise suivie de ses laitons, à M. le baron de Fontenay, des Verchers.

ESPECE OVINE.

Au plus beau bélier.

Prime unique, pour un bélier, race anglaise, à M. Touret, de Saint-Georges-Châtelais.

Au plus beau lot de brebis.

Prime unique, pour brebis de race anglaise, à M. Touret, de Saint-Georges-Châtelais.

Primes aux exploitations de vignes façonnées à la charrue, pour le canton de Vihiers seulement, pour une étendue de 3 à 20 hectares.

- 1^{re} prime, médaille en vermeil, M. Poitou, propriétaire et maire de Tigné.
- 2^e prime, médaille en argent, M. Clémot, Louis, propriétaire à Vihiers.

MM. les délégués du Comice, chargés d'examiner les vignes des concurrents, ont constaté des résultats très-satisfaisants sur la culture de la vigne, l'introduction de cépages nouveaux d'un bon produit, le mode de culture, et les soins apportés dans le choix des cépages nouveaux, par M. Peton, propriétaire à Tigné.

Dans le but de faire progresser l'agriculture, dix-huit propriétaires, cultivateurs et fermiers de l'arrondissement se sont présentés et ont été admis comme membres du Comice agricole.

Le soir, les membres du Comice se sont réunis en un banquet servi à l'hôtel du Commerce. La gaieté avait été la plus franche jusqu'au dessert. Au moment des toasts, un des convives, cédant à une idée malheureuse, crut devoir introduire la politique dans cette réunion où elle n'avait que faire, et porta un toast qui a soulevé une protestation générale. Tout le monde s'est assis, sauf l'auteur de la motion et un autre convive.

M. le Préfet de Maine-et-Loire, qui présidait la fête, et M. Du Baut, président du Comice, ont levé la séance immédiatement. Il est fâcheux que l'on apporte toujours et partout ce ferment de discorde appelé politique; vouloir la mêler à l'agriculture, c'est travailler contre l'intérêt du pays.

Après la distribution des primes, un mât de cocagne et autres jeux offerts par la ville de Vihiers, ont fait séjourner les spectateurs et ont été une bonne fortune pour le commerce de cette localité.

A la chute du jour, la fête agricole s'est terminée par un très-joli feu d'artifice, fourni par M. Charles Vincent, d'Angers.

Quand nous avons annoncé qu'un prix d'honneur, à décerner au nom du ministre, de l'instruction publique, était envoyé au lycée d'Angers, nous ne connaissions qu'une partie de la vérité. M. le vicomte de Cumont avait donné l'ordre d'envoyer des prix d'honneur à trois des principaux établissements d'enseignement de l'Anjou, le lycée, le collège de Combrée et le petit séminaire Mongazon. Malheureusement, le soin même que l'on a voulu apporter au choix des ouvrages, et la confection de reliures spéciales ont été cause de retards imprévus. La distribution des prix se faisait ou était à la veille de se faire lorsque les avis d'expédition ont pu être envoyés à Mongazon et à Combrée. Néanmoins, les intentions de M. le ministre auront l'effet qu'il désirait, et les élèves désignés pour le prix d'honneur recevront le témoignage de sympathie qu'il a voulu donner à ses jeunes compatriotes.

(Union de l'Ouest.)

SESSION DU BACCALAURÉAT A ANGERS.

Les épreuves pour le baccalauréat ès-lettres et ès-sciences, soit complet, soit restreint, commenceront le mardi 11 août, à 6 heures du matin, dans une salle du Lycée d'Angers, et se prolongeront, en ce qui regarde les compositions écrites, jusqu'au 18 du même mois.

Les épreuves pour le diplôme de l'enseignement secondaire spécial auront lieu du jeudi 13 au lundi 17.

Tous les candidats seront prévenus par lettre individuelle du jour fixé pour leur examen.

Un pèlerinage d'Angers à Lourdes aura lieu le lundi 21 septembre. Une note détaillée va être publiée dès que la marche des

trains et le prix des places seront définitivement arrêtés.

On s'occupe activement en ce moment, au ministère de l'intérieur, de fixer la date de l'ouverture de la chasse dans tous les départements de France.

Ce travail fort important, qui nécessite une nombreuse correspondance avec tous les préfets, touche à son terme, et d'ici quelques jours les dates diverses de l'ouverture de la chasse seront officiellement publiées.

Les préfets du centre et de l'ouest ont décidé, dit-on, que l'ouverture de la chasse aurait lieu dans ces régions le 23 août.

On écrit de Préfailles, le 30 juillet, au Phare de la Loire :

« Une scène des plus émouvantes vient de se passer à la plage de Préfailles.

« Malgré la grosse mer, un monsieur, confiant en ses forces, voulut se baigner; mais bientôt un courant rapide, contre lequel il lutta en vain, l'entraîna au large, et, à bout de forces, les nombreux spectateurs l'entendaient se débattre et crier au secours. Le danger était imminent. M. Julien Vergne, de Coueron, sans prendre le temps de quitter ses vêtements, se précipita à la mer, nagea vers le baigneur en détresse, lui prit la main, et luttant contre le danger avec une admirable énergie, le ramena à terre sain et sauf.

« M. Vergne n'était pas à son début; ce brave et intrépide jeune homme a sauvé déjà plusieurs personnes au péril de sa vie. Une médaille de sauvetage et la médaille militaire lui ont été décernées justement.

« La reconnaissance publique lui est acquise, et nous sommes heureux de joindre nos félicitations à toutes celles qu'il a reçues. »

AVIS AUX EPICIERS.

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel de Tours a condamné à 20 fr. d'amende M^{lle} Antoinette Carré, épicière à Luynes, pour falsification de denrées alimentaires. Lors de leur dernière visite à Luynes, le 22 juin dernier, MM. les inspecteurs des officines pharmaceutiques, magasins de drogueries et épiceries, ont trouvé, en effet, chez M^{lle} Antoinette Carré, une certaine quantité de café mélangé de chicorée.

Il n'est que trop certain que le phylloxera a envahi plusieurs communes de l'arrondissement de Santes. Afin de préserver les vignes du département, M. le préfet des Deux-Sèvres a pris un arrêté interdisant l'introduction des cépages de vignes dans le département.

Faits divers.

Paris avait sa comète, Marseille devait avoir la sienne.

Les Phocéens sont satisfaits. Une nouvelle comète vient d'être découverte par M. Borelly, de l'Observatoire de Marseille, dans la constellation du Dragon.

C'est la quatrième de l'année. D'après le télégramme reçu à l'Observatoire de Paris, cette comète serait assez belle et se trouverait au nord-ouest, à droite de la Grande-Ourse.

COMMENT ON S'AMUSE DANS LA LIBRE AMERIQUE.

L'anniversaire de l'indépendance vient d'être célébré par tous les Etats-Unis.

Il n'y a pas de fête, surtout en Amérique, sans pots cassés. Le *Courrier des Etats-Unis* dresse de celle-ci, pour New-York seulement, un petit bilan qui est tout simplement effrayant.

On a signalé trente-six incendies ou commencements d'incendies.

Cinq personnes ont reçu des coups de couteau, sept autres personnes ont reçu des coups de pistolet. Avec son humeur habituelle, le journal américain mentionne ainsi ces petits incidents :

Un inconnu s'est amusé à envoyer une balle dans la jambe droite de Joseph Roventstein, du n° 441, Houston street, dont la blessure est très-sérieuse.

Au n° 84, Charlton street, Benjamin Oliphant a pratiqué une légère entaille dans le flanc gauche de William Woodruff.

Frank Madden, du n° 44, Harrison street, a reçu une balle dans la jambe, et

ignore à qui il est redevable de cette politesse.

Six personnes se sont blessées elles-mêmes en tirant des coups de pistolet. Sept autres ont été blessées par des explosions de pétards. Cinq autres ont été écrasées par des voitures.

Un régiment s'est mutiné, et les hommes ne sont rentrés dans l'ordre qu'après un déluge de coups de plats de sabre et une grêle de coups de casse-tête administrés par les policemen. Sept de ces braves gens ont été blessés dans l'échauffourée.

Enfin, on a arrêté un nombre incalculable d'ivrognes, de voleurs et d'autres perturbateurs de l'ordre public.

Voilà des gens qui savent s'amuser !

Dernières Nouvelles.

Paris, 3 août.

Dans les trois jours qui nous séparent de la prorogation, l'Assemblée va terminer la discussion du budget des dépenses pour les ministères de l'agriculture et des travaux publics, puis discuter le budget général des recettes dont M. Léon Say est rapporteur. C'est ici que l'Assemblée pourra se rendre un compte exact de la situation financière de la France pour 1875.

Une grave question doit être soulevée à cette occasion, c'est celle de savoir s'il y a lieu d'imposer les trois contributions personnelle et mobilière, foncière et des portes et fenêtres, d'un nouveau décime additionnel. La commission du budget propose cette augmentation pour équilibrer le budget; on s'attend à un sérieux débat.

Le budget de 1875 se présente avec un déficit de 18 millions auxquels sont venus s'ajouter 15 millions de dépenses non prévues et 6 millions pour former l'excédant nécessaire dans tout budget régulier, — c'est-à-dire un déficit de 40 millions.

La combinaison proposée avec la banque permettra d'équilibrer le budget. Toutefois la commission du budget conseille à l'Etat de ne demander à la banque que les 40 millions strictement nécessaires.

Versailles, 3 août.

La séance est ouverte à une heure et demie sous la présidence de M. Buffet.

M. Pierre Lefranc demande à M. le vice-président du conseil si le département des Pyrénées-Orientales est légalement soumis à l'état de siège.

Depuis trois ans, les préfets ne paraissent pas croire à la légalité de la mesure. Elle a été prise en août 1870, lors d'une petite sédition née au départ des mobiles et n'a plus de raison d'être.

M. de Cisse maintient que l'état de siège est légal; il a été régulièrement établi par M. Dufaure, et il est encore nécessaire.

L'incident n'a pas de suite. L'ordre du jour appelle la discussion de projets de loi d'intérêt local.

On s'entretient beaucoup dans la salle des Tombeaux des questions de politique extérieure.

M. Thiers est parti hier soir pour Cautelets pour un mois.

Le maréchal de Mac-Mahon profitera des vacances pour prendre aussi un mois de repos.

La commission de permanence a dû se réunir pour fixer la date de ses séances. On croit généralement qu'elle se réunira tous les quinze jours, les jeudis.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

Publications de mariage.

Eugène-Edouard Lefrileux, corroyeur, de Saumur, et Marie Bellanger, couturière, de Beaufort.

Jean Cepe, employé à l'usine à gaz, et Marguerite Léoty, chapelière, tous deux de Saumur.

Adolphe-Pierre Lambert, scieur de long, de Moulherne, et Marie Piau, domestique, de Saumur.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.

N° 1640. — 1^{er} Août 1874.

Texte : Histoire de la semaine. — *Courrier de Paris*, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Les nouveaux ministres ; —

